

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 19 FEYRIER 202 à 19 H 30 en mairie

Présents: Georges THOMAS, Lucie IMBERT, Baptiste BON, Madeleine CHATEAU, Hubert REBOURG, Pierre FOREST, Philippe GREGOIRE, Catherine BERTHERAT, Stéphanie LUAIRE, Arnaud VASSAL, Anne-Laure SEUX, Odile MASSON

Absents excusés : Christiane ROCHEDIX, Anne Laure SEUX, Frédéric CHAUX

Absents non excusés : /

Secrétaire de séance : Catherine BERTHERAT

Pouvoirs:

Mandants

Christiane ROCHEDIX

Anne Laure SEUX

Frédéric CHAUX

Date de convocation :

Mandataires

Odile MASSON

Baptiste BON

Pierre FOREST

13 février 2026

FONGIBILITE DES CREDITS :

Le Conseil devra valider ce principe.

APPROBATION A L'UNANIMITE

CONVENTION AVEC LES FRANCAS

Approbation de la convention avec les Francas pour les personnels du centre de loisirs. Adhésion 230€ + prestation annuelle de 600 €

APPROBATION A L'UNANIMITE

SUBVENTION A LA PAROISSE :

Approbation d'attribution d'une subvention ponctuelle à la Paroisse, d'un montant de 200 € en remerciement suite à la cérémonie de bénédiction de la nouvelle statue de la Vierge sur le rond-point.

A LA MAJORITE (9 POUR, 1 CONTRE (M. CHATEAU), 1 ABSTENTION (L.IMBERT)

SIEL: MODIFICATION DES APPELS DE VERSEMENTS:

19h45 : Monsieur le Maire rejoint la séance.

Approbation des nouvelles modalités de factures

Reporté dans l'attente d'informations complémentaires

ETANG SOGRAMA:

19h55 Pierre FOREST rejoint la réunion.

Approbation d'un échange de parcelles, chemin rural lieudit« La Ronze» avec l'ECURIE DU SABLIER.

Approbation de la convention notariale de cet échange sans soulte.

Un arpentage a eu lieu pour définir les surfaces revenant à la commune de Craitilleux.

APPROBATION A L'UNANIMITE

PLUI:

Approbation du PLUI incluant une liste de remarques.

APPROBATION A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45